

SARL CAMPING LES PEUPLIERS

7 Promenade de l'Ancien Stade

34440 Colombiers

☎ 04 67 37 05 26

RCS Béziers 790669428 N°TVA Intracommunautaire FR75790669428

Conditions générales de réservation

Formule « Emplacement » Location de 14h00 à 12h00

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car.

Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques, électricité...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier. Il y a également lieu d'ajouter la taxe de séjour pour les personnes majeures

La remise de l'emplacement nu se fait à partir de 14H00 et jusqu'à 19H00 et les départs s'effectuent avant 12H00. Une prolongation peut s'effectuer sur place si nous avons des disponibilités. Le nombre de personnes sur un emplacement est limité.

Toute journée entamée est due et entraînera la redevance de la journée à venir. L'installation doit se faire à l'emplacement indiqué par le gestionnaire et conformément à ses directives. Si vous retardez votre arrivée sans nous en aviser, la place sera réattribuée à partir de 14h00 le lendemain de votre arrivée initiale.

Seuls les chiens et les chats (tenus en laisse obligatoirement) sont acceptés et doivent être enregistrés à l'accueil dès leur arrivée avec leur carnet de vaccination à jour. Aucune divagation n'est tolérée.

Règlement du séjour

La réservation n'est effective qu'après réception de votre contrat de réservation ainsi que d'un acompte de 30 % du montant total du séjour frais de dossier inclus. **Le solde, soit 70 % sera payable à votre arrivée.**

Type de règlement :

Virement, carte bancaire, espèces, chèques vacances, (les chèques bancaires sont acceptés uniquement pour les acomptes)

Caution

Emplacement : A votre arrivée, **10€** (restitué au départ), pour le badge

3. Annulation ou départ prématuré

En cas d'interruption ou d'annulation pour quelque cause que ce soit ne pourra donner lieu à aucune demande de remboursement. Sauf cas de force majeure (accident grave, décès..).

Un départ prématuré du camp ne pourra donner lieu à aucune demande de remboursement.

4. Droit à l'image

Vous autorisez le camping à utiliser tout support photos ou vidéos de vous ou de vos enfants ou toute personne vous accompagnant que vous aurez préalablement informées (inscrite au contrat ou visiteur) qui pourrait être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping. Veuillez nous tenir informés à votre arrivée, si vous ne souhaitez pas figurer sur ces supports de communications.